

## Dans le gant du bourg ancien

Au fin fond de la vallée du Giffre, le village de Sixt-Fer-à-Cheval dispose d'un sacré tempérament, fruit de l'histoire, qui lui a laissé quelques témoignages en héritage (abbaye, vieux tilleul...), et d'un positionnement géographique peu commun, au cœur d'un environnement sauvage fait de gorges, de cascades et de montagnes verticales. Le parti pris des paysagistes chargés de requalifier le centre-bourg a donc été de s'inscrire dans la tessiture ancienne tout en conformant les espaces aux besoins

actuels. Tout le contraire d'une révolution donc : le projet a privilégié des matériaux nobles se rapprochant des originaux, et a conservé quelques éléments en place. Cette fidélité n'a pas empêché la mise en œuvre de solutions très techniques, parfois complexes, pour garantir l'efficacité et la sécurité d'usage des circulations. À l'arrivée, la partie revisitée vient ainsi se glisser dans le gant du bourg ancien. Tout l'art d'un projet apparemment anodin mais réellement complexe.

### *mots clés*

patrimoine  
paysage  
espace public  
pierre  
infrastructure

### *adresse*

Chef-lieu  
74740 Sixt-Fer-à-Cheval

### SIXT-FER-À-CHEVAL

#### AMÉNAGEMENT DU CHEF-LIEU ET DES QUAIS DU GIFFRE À SIXT-FER-A-CHEVAL

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE DE SIXT-FER-A-CHEVAL

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
PAYSAGISTES - DENIS ROPTIN  
ET CHRISTOPHE VEYRAT PARISIEN  
BET VRD - VIATEC

TRANCHE 1 (QUAI DU GIFFRE)

SURFACE UTILE: 2 200 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
350 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2008  
MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2008

TRANCHE 2 (ABORDS MAIRIE)

SURFACE UTILE: 1 500 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
300 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AOÛT 2010  
MISE EN SERVICE : JUILLET 2012



Les paysagistes Christophe Veyrat-Parisien et Denis Roptin sont intervenus à deux reprises : d'abord pour l'aménagement de la rive droite des quais du Giffre, en 2008, puis pour le réaménagement des abords de la mairie en 2010 et 2012. Leur action s'est inscrite dans un projet plus global de requalification du centre-bourg visant à redonner cohérence et lisibilité à celui-ci. Deux leviers majeurs ont été mobilisés dans ce sens : la sécurisation de la circulation automobile ainsi qu'une piétonisation renforcée.

### Un village rendu aux piétons

Le village étant traversé par une route départementale prise en étau entre la rivière (qui la longe) et un front de bâtisses, il était autrefois difficile d'y circuler avec aisance, tout du moins de profiter de la vue sur le cœur de village, sur ses éléments patrimoniaux et naturels. Les rives du torrent étaient en effet parsemées de quelques vieux arbres et de places de parkings situées en bordure du courant, sclérosant un peu plus cet espace oublié des piétons. L'enjeu a été de rendre à ceux-ci le loisir d'aller et venir en bordure du Giffre. Dans cette optique, le gabarit de la voie routière a été réduit à 5,50 mètres, ce qui a permis de dégager une circulation piétonne continue le long du quai. Mais les travaux ont surtout porté sur l'alignement et le nivellement des seuils : entre la route et les commerces, les trottoirs ont cédé la place à des accès de plain-pied tandis que le carrefour a été relevé pour raccorder le niveau du pont qui enjambe la rivière. Mais qui dit fluidité dit aussi marquage des espaces et des limites : un exercice délicat qui consiste à matérialiser sans interrompre. Des butées surélevées ont été installées pour bloquer les voitures garées sur le bas-côté et des plots en pierre ont été positionnés pour héberger des tilleuls censés, à l'avenir, fournir ombrage. Les matériaux reprennent la minéralité originelle : bétons désactivés issus de la centrale de La Rivière-Enverse pour les sols, bordures en granit des Vosges, pierres de Sixt-Fer-à-Cheval en ce qui concerne les plots, chêne pour le mobilier... Les garde-corps alignés face à la rivière n'ont, en revanche, pas été modifiés pour des raisons de convenance et de facilité : un remplacement aurait été extrêmement coûteux et complexe dans le cadre de ce périmètre classé.



1 et 2 - Les quais réhabilités avec sobriété

3 - Pont sur le Giffre

5 - Route en encorbellement sur le Giffre avec nouvelle circulation piétonne

### Une chaussée en encorbellement

Dans un deuxième temps, le projet s'est intéressé, avec le même souci de fluidité et d'épanouissement des espaces, à la requalification des abords de la mairie et du quai, en rive gauche, qui se prolonge jusqu'au carrefour de l'ancien office de tourisme. À même la route, l'entrée de la mairie a bénéficié d'un trottoir qui sécurise son accès, un parvis en pierres de Sixt brochées. Restait à régler la question de la dangerosité de la voie de circulation s'élevant en direction de la cascade du Rouget, avec, à cet endroit, une courbe inclinée et étroite, comme un goulot d'étranglement. Afin d'élargir la route et de garantir une continuité piétonne sans s'engager dans la construction coûteuse d'un nouveau mur, le choix des professionnels a été porté sur un ouvrage en encorbellement qui est venu prendre appui sur l'ancien pont, via différentes poutres métalliques de 4 mètres de longueur insérées horizontalement au cœur même de la route. Raccordées et consolidées ensemble grâce à un ferrailage qui épouse la forme du virage original, ces poutres supportent des dalles préfabriquées qui permettent l'élargissement de la chaussée. Un chantier technique en raison du calcul des forces mises en œuvre, par ailleurs compliqué par la nécessité de déplacer une chambre PTT et de ménager une adduction d'eau potable, le tout sur fond de "revirement" d'entreprises.

### Remise en cohérence

De façon à garantir un cheminement piétonnier sécurisé et à interdire la circulation sur l'extension, un muret de granit de 40 cm de haut a été étiré entre la route et le passage dévolu aux marcheurs. Une continuité a été assurée vers les commerces situés en amont de la mairie grâce à un petit passage équipé de dalles podotactiles. Du côté du Giffre, l'ancienne cabine téléphonique a été supprimée : la municipalité a choisi de reconverter ce site en point de vue avec du granit de réemploi. Enfin, certains garde-corps, côté aval, ont été changés pour des serrureries qui respectent la norme actuelle. Au final, les éléments nouveaux se sont parfaitement intégrés dans le tissu ancien, sans forfanterie ni esbroufe, pour une juste remise en cohérence.



## aménagement de village

ESP14-amv006

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - novembre 2014  
Photographies: Romain Blanchi  
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



2



3

4